

## Compte rendu de Conseil municipal du 24 avril 2017

PRESENTS: PIQUET André, NOBLET Bernard, LE LUEL Rémy, PICARD Yvette, BUSSON David, COEFFEC Yves, EMEREAU Patrice, DENISET Evelyne, ISSERT Cécile, METAYER Nicolas, BATRIN Christelle, LE BRETON Bernard.

ABSENT excusé: Fabien TIGEOT, DREAN Claudine, DEME Anne-Laure

Date de convocation : 18 avril 2017

DENISET Evelyne est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

### Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2017

Information : délégation du conseil municipal : renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 220 000€.

#### Compte rendu commissions communales

- **commission environnement : mise en place du rucher communal**

Le rucher communal a été mis en place :

- 2 essaims ont été achetés pour un montant de 260€,
- un kit de l'apiculteur débutant a été commandé pour un montant de 66.80€,
- deux toits sont en commandes à DOMAPI de Augan pour un montant de 69.60€,
- 24 cadres de corps et 48 cadres de hausse et 4 kg de cires pour un montant de 132€,

Les ruches sont mises à disposition par Marie-Annick.

L'emplacement a été préparé par Sébastien : pose d'une bâche et gravillons sous l'emplacement des ruches, semis sur l'autre partie d'une prairie fleurie, pose d'une clôture avec portillon (avec des matériaux de récupération) ; le tout pour 70€.

Plusieurs bénévoles se sont manifestés et se réunissent le mercredi en début d'après-midi (présentation de l'organisation du rucher communal, cirage des cadres, peinture des ruches définitives, surveillance de la vie de la ruche...).

La déclaration de ruche a été effectuée auprès du ministère de l'agriculture.

Si un peu de miel est récolté cette année, le conseil propose de l'offrir :

- lors des mariages et/ou aux nouveaux arrivants,
- au niveau du restaurant scolaire...

Circuit Route fleurie : les Communes membres du circuit se sont réunis vendredi 21 avril. Monsieur le maire a présenté le projet de rucher, la démarche a été très appréciée et s'intègre parfaitement au circuit. Un nouveau prospectus de la balade sera imprimé en septembre, dans le nouveau document un détour sera prévu pour le rucher.

En lien : le comité départemental du tourisme tient une conférence « La place de l'apiculture dans nos Villes et Villages » le 26 avril 2017.

- **commission communication : réunion du 10 avril 2017**

Forum des associations Couplé avec accueil des nouveaux arrivants vendredi 8 septembre 2017 de 18 à 21h sur le même modèle que St Marcel.

#### Site internet

Plusieurs problèmes techniques sur le site internet de Bohal.

Le service informatique et téléphonie de l'Oust à Brocéliande Communauté propose de mettre en place un site mutualisé plus ergonomique, investissement de 1000€, la communauté de communes

gère le côté technique. Ce nouveau site reprendrait nos données, la mise en œuvre peut être assez rapide.

Le conseil municipal à l'unanimité

**VALIDE** cette proposition

**AUTORISE** le Maire, à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

#### Lotissement

- organiser une réunion avec quelques constructeurs
- développer la publicité de la commune en utilisant les réseaux sociaux (facebook) cibler les primo-accédants avec une page Facebook de la commune

Bilan de mi-mandat à l'attention des élus: à organiser pendant le conseil municipal de juin suivi d'un repas entre élus.

#### - Commission finances personnel :

Monsieur GUILLOUZO Clément a été recruté en contrat CAE à compter du 18 avril 2017 comme agent des services techniques suite à la mise en disponibilité de M. COURANT.

Une réunion est programmée avec le personnel du restaurant scolaire.

#### **Point recettes complémentaires**

compte	libellé	BP2017	notifié	différence	
73111	Contributions TAXES LOCALES	192 500	199 481	+6 981	
7411	Dgf	86 000	82 458	- 3 542	+5 458
74121	DGF DSR 1ere fract	35 000	44 182	+ 9 182	
74127	Dotation nationale de péréquation	24 000	23 818	- 182	
742	Dotation élu locaux	2 800	2 962	+ 162	
74718	Remboursement CUI	24 000	21 500	-2 500	
744	FCTVA	1 346	2 545	+ 1 199	
74832	ETAT COMP TP	30	34	+ 4	
74834	ETAT COMP exo TF	2 500	2 003	- 497	
74835	ETAT COMP exo TH	6 622	9 393	+2 771	
	total	374 798	386 373	+13 578	

#### **Présentation du projet de numérotation des villages**

Un groupe de travail a été mis en place pour numéroter les villages. Celui-ci est composé de Bernard LE BRETON, Bernard NOBLET, Carine et Marie-Annick et Sébastien RYO de l'OBC.

La numérotation présente un intérêt pour :

- les particuliers : accès facilité aux services de secours, facilité pour les livraisons.
- la collectivité : pour identifier les administrés, faciliter le travail de facturation des ordures ménagères...

Quelques règles :

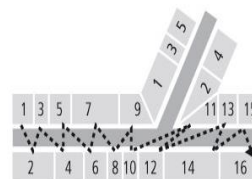
Le sens croissant des numéros est établi en allant du centre vers la périphérie de la partie agglomérée de la commune (en cas d'ambiguïté, privilégier le sens EST => OUEST ou NORD => SUD) ;

Dans la mesure du possible, la numérotation doit être paire à droite et impaire à gauche dans le sens croissant des numéros ;

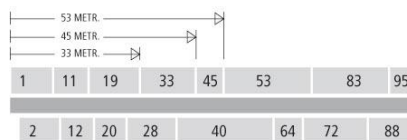
Éviter, autant que possible, d'adjoindre à une adresse les extensions (bis, ter, quater...)

Plusieurs possibilités de numérotation :

- Numérotage séquentiel : les immeubles sont numérotés de 2 en 2, depuis le début de la voie. Les numéros pairs (2, 4, 6, etc) sont regroupés d'un côté de la voie et les numéros impairs de l'autre.



- Numérotage métrique : les numéros des propriétés (petite habitation, immeuble, établissement, entreprise, etc.) représentent la distance (généralement en mètres) séparant le début de la parcelle du début de la voie. Ce système convient plus souvent aux zones peu construites.



- Numérotage par bloc : par pâtés de maisons, par blocs ou par quartiers, variante du numérotage séquentiel qui consiste à sauter à la dizaine ou la centaine suivante quand on passe au pâté de maisons suivant. Par exemple, de 0 à 100 pour le premier bloc, puis de 100 à 200 pour le second bloc



Cette numérotation est complexe notamment sur des villages comme trébiguet, au lieu de créer des noms de rue, le conseil décide de mettre une place une numérotation par bloc. Le groupe de travail va se réunir régulièrement et proposera des numérotations par village qui seront validés durant les conseils municipaux.

### Commission travaux

#### **Convention de mise à disposition de service partagé avec de l'Oust à Brocéliande Communauté**

L'adjoit aux travaux rappelle au Conseil municipal que les services techniques communautaires réalisent des travaux pour le compte des communes De l'Oust à Brocéliande qui le demandent. La facturation des prestations est faite aux communes sur la base du temps effectif de travail et du temps d'occupation du matériel. Les heures des agents et les heures de matériel sont valorisés par un taux horaire qui est défini par l'assemblée délibérante sur proposition de la commission.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**VALIDE** la convention de mise à disposition de service partagé concernant des travaux réalisés par les services communautaires pour les communes membres applicables à partir de 2017,

**AUTORISE** le Maire, à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Point liaison piétonne : les poteaux en bois seront tous installés avant la fin de semaine, des bandes fluorescentes seront fixées sur les poteaux.

Une bande enherbée va être semée, restera à installer le grillage et l'éclairage public (la commande du matériel a été faites par Energie du Morbihan la semaine dernière)

Le chemin sera dénommé « Chemin André GONDET » et une inauguration sera effectuée le 11 novembre 2017. Un panneau sera apposé au départ du chemin avec une photo et un texte rédigé par Stéphanie TROUILLARD (petite fille de M. GONDET)

Il a été constaté des traces de sabot de chevaux sur le chemin, celui-ci venant juste d'être réalisé cela peut être problématique.

Les travaux d'enrobé sur la départementale sont prévus fin avril début mai (porter une attention au problème d'eau pluviale rue des tilleuls)

### 1. Désignation d'un délégué jeunesse de l'oust à Brocéliande Communauté

Mme BATRIN Christelle fait part de sa difficulté à assister aux réunions de la commission jeunesse de l'Oust à Brocéliande au vu des horaires de réunions proposées. Il est proposé que soit nommé un nouveau délégué.

Personne n'ayant de disponibilité, Christelle BATRIN est maintenue délégué titulaire et assistera aux réunions lorsque se sera possible.

### 2. Traçage de lignes de basket

Le tracé de ligne de basket de notre salle des sports n'est plus aux normes depuis le 1er septembre 2015. Une équipe devant passé en FFBB, il est nécessaire que la salle soit aux normes sous peine de sanction pour l'équipe

Pour rappel les principaux changements sont les suivants :

- Zone restrictive rectangulaire,
- 2 lignes à 3pts (une à 6m75 et celle à 6m25 en pointillés),
- Demi-cercle de non-charge.

Après délibération les membres du conseil valident le devis de sporting sol pour modification du tracé de basket suivant la nouvelle réglementation pour un montant de 1620€ TTC (1350€ HT).

### Questions diverses :

- Sollicitation du domaine : la valeur du bâtiment est inférieur à 180 000€ la saisine des domaines n'est plus possible. Maitre LAROZE sera sollicité pour faire une estimation du bâtiment rue des tilleuls.

Tour de garde élections présidentielles 7 mai 2017

8h- 10h : Yves COEFFEC  
André PIQUET  
David BUSSON

10h- 12h : Fabien TIGEOT  
Claudine DREAN  
Rémy LE LUEL

12h- 14h : Evelyne DENISET  
Patrice EMEREAU  
Nicolas METAYER

14h- 16h30 : Evelyne DENISET  
Bernard NOBLET  
Christelle BATRIN

16h30- 19h : Yvette PICARD  
Anne-Laure DEME  
Bernard LE BRETON

Prochain Conseil municipal le 12 juin 2017 à 19h00

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.